

Le congé de détente 2024

Note méthodologique

Toujours en collaboration avec les associations professionnelles, l'OwT a lancé son deuxième sondage juste après le congé de détente 2024.

Les questions portent sur le taux de fréquentation, l'évolution par rapport à la même période de l'année précédente, les principales origines des clients et la satisfaction. Au total, ce sont 247 acteurs de terrain qui ont participé au sondage.

La période de congé de détente 2024 : du samedi 24/02/2024 au dimanche 10/03/2024

La période de congé de détente 2023 : du samedi 18/02/2023 au dimanche 05/03/2023

Les types d'opérateurs qui ont été interrogés sur le congé de détente sont :

- Les hôtels
- Les hébergements de terroir (gîtes, chambres, meublés)
- Les villages de vacances
- Les centres de tourisme social
- Les attractions touristiques/musées
- Les Maisons du Tourisme

Le congé de détente

Une question sur le ressenti de la météo au cours de ce congé de détente 2024 a été posée aux opérateurs touristiques :

- Concernant les hébergements, il en ressort que 15% des exploitants estiment qu'elle a été bonne, 58% qu'elle a été mauvaise et 27% qu'elle a été très mauvaise.
- Concernant les attractions touristiques/musées, il en ressort que 26% des gestionnaires estiment qu'elle a été bonne, mauvaise pour 65% et très mauvaise pour 9%.
- Concernant les Maisons du Tourisme, il en ressort que 62% estiment qu'elle a été mauvaise, 19% très mauvaise et 19% bonne.

Sur base des informations de l'IRM :

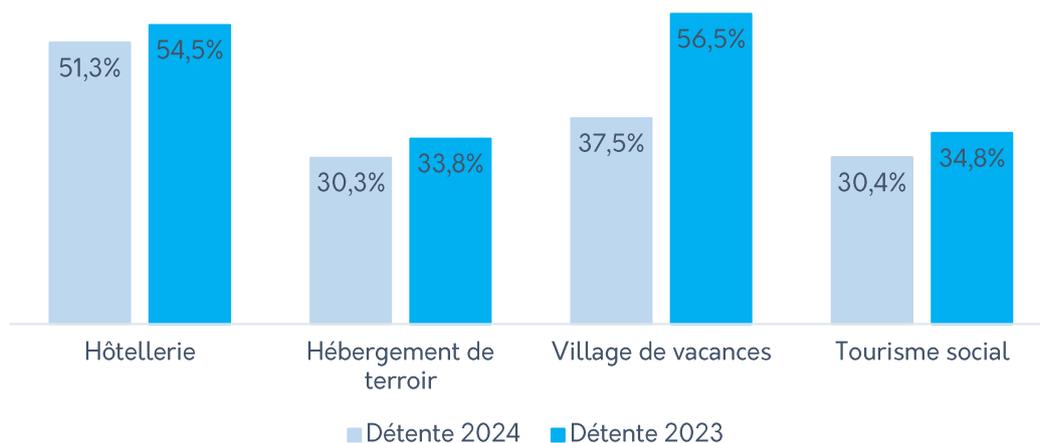
Indicateur météo	Congé de détente 2024	Congé de détente 2023
Température moyenne	7,2°c	4,8°c
Température minimum	4,7°c le 04/03	1,2°c le 01/03
Température maximum	10,5°c le 09/03	11°c le 18/02
Précipitations totales	32,1 mm	9,2 mm
Précipitations minimum	0 mm pendant 6 jours	0 mm pendant 10 jours
Précipitation maximum	15,6 mm 26/02	2,5 mm le 18/02

Les hébergements touristiques

1. La fréquentation :

Le taux de remplissage des hébergements était de 38% lors du congé de détente 2024 contre 42% pour celui de 2023.

Le taux de remplissage par type d'hébergement



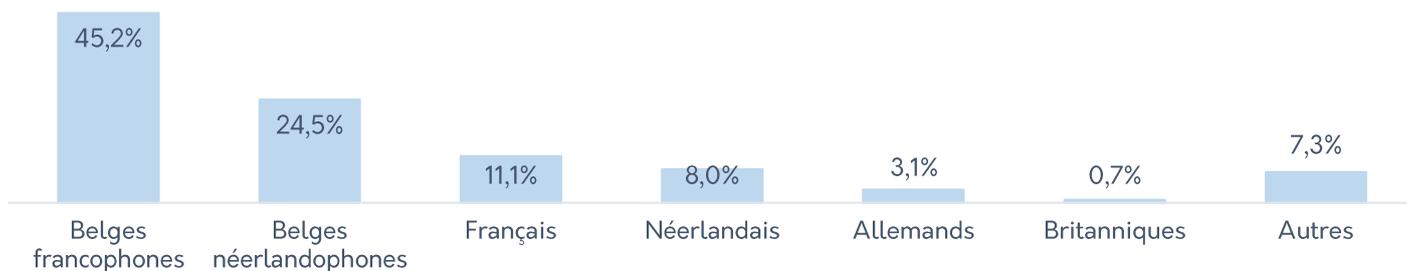
2

D'un point de vue purement statistique, on constate une baisse du taux d'occupation lors du congé de détente 2024. Il est difficile d'en établir la causalité tant les raisons peuvent être multifactorielles :

- Météo – il faisait meilleur en 2023 (moins pluvieux même si plus froid)
- 2ème congé de détente en 2024 suite à la réforme des rythmes scolaires – les Belges francophones en ont peut-être profité pour partir à l'étranger (neige ou soleil), ce qu'ils n'avaient pas anticipé en 2023

2. Les origines des clientèles :

Congé de détente 2024 - Les hébergements



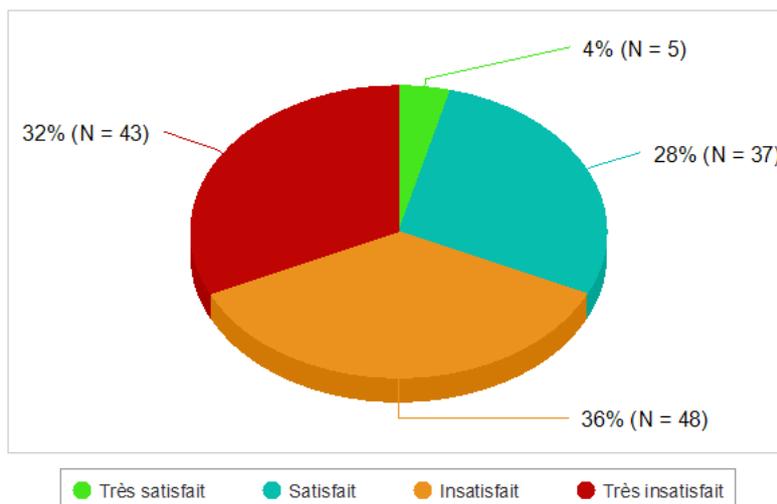
69,7% de la clientèle dans les hébergements wallons était belge – majoritairement des Francophones.

Hypothèse : pas de congé à cette période pour les Néerlandophones, donc plus de Francophones présents (les vacances scolaires de Flandre avaient lieu du 10 au 18 février).

- Dans les hôtels : 65% des touristes étaient des Belges (36% des Francophones et 29% des Néerlandophones). 10% étaient des Néerlandais, 13% des Français, 4% des Allemands et 2% des Britanniques.
- Dans les hébergements de terroir : 72% des touristes étaient des Belges (50% des Francophones et 22% des Néerlandophones). 7% étaient des Néerlandais, 10% des Français, 3% des Allemands et 0,1% des Britanniques.
- Dans les villages de vacances : 90% des touristes étaient des Belges (72% des Francophones et 18% des Néerlandophones). 7% étaient des Néerlandais, 2% des Français, 0% des Allemands et 0% des Britanniques.
- Dans les centres de tourisme social : 72% des touristes étaient des Belges (44% des Francophones et 28% des Néerlandophones). 7% étaient des Néerlandais, 9% des Français, 2% des Allemands et 0,1% des Britanniques.

3

3. La satisfaction :



Avec la météo maussade du congé de détente 2024, seuls 32% des exploitants d'hébergements s'estiment satisfaits.

- Dans les hôtels : 35% des exploitants ont été satisfaits, 43% insatisfaits et 22% très insatisfaits de la période de congé de détente 2024.
- Dans les hébergements de terroir : 31% des exploitants sont satisfaits à très satisfaits, 36% insatisfaits et 33% très insatisfaits de la période de congé de détente 2024.
- Dans les villages de vacances : 25% des gestionnaires sont satisfaits et 75% très insatisfaits de la période de congé de détente 2024.
- Dans les centres de tourisme social : 18% des gestionnaires sont satisfaits, 27% insatisfaits et 55% très insatisfaits de la période de congé de détente 2024.

1. La fréquentation :

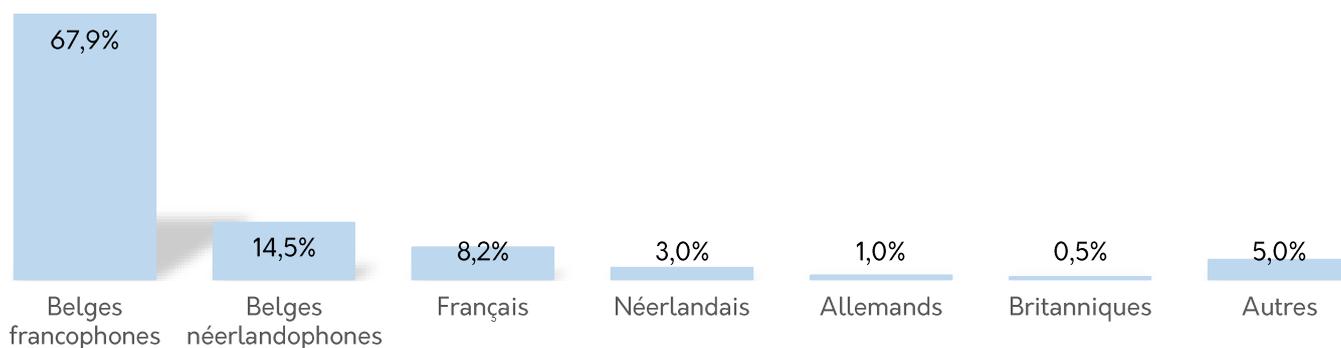
Les 92 répondants au sondage ont enregistré une hausse de 23% de leurs visiteurs par rapport au congé de détente 2023. Toutefois, en neutralisant certaines grosses attractions, on constate une diminution de 5%.

Pour la majorité, cette diminution est essentiellement due à la météo maussade de ce congé de détente 2024 ou l'absence d'expositions à cette période.

4

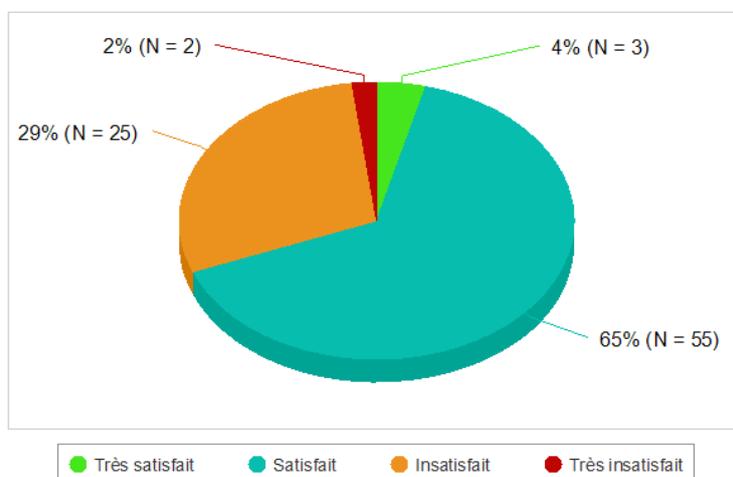
2. Les origines des clientèles :

Congé de détente 2024 - Les attractions/musées



82% de la clientèle des attractions touristiques/musées était belge – majoritairement des Francophones.

3. La satisfaction :



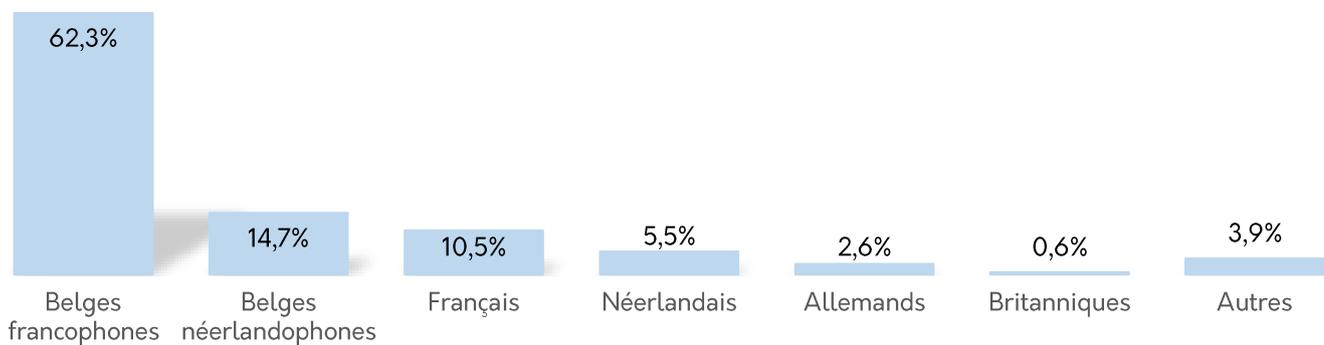
Malgré la météo très mauvaise du congé de détente 2024, 69% des gestionnaires d'attractions touristiques/musées s'estiment satisfaits.

1. La fréquentation :

Les 21 répondants au sondage ont enregistré une augmentation de 8% de leurs visiteurs au guichet par rapport au congé de détente 2023. Le principal facteur : la météo pluvieuse.

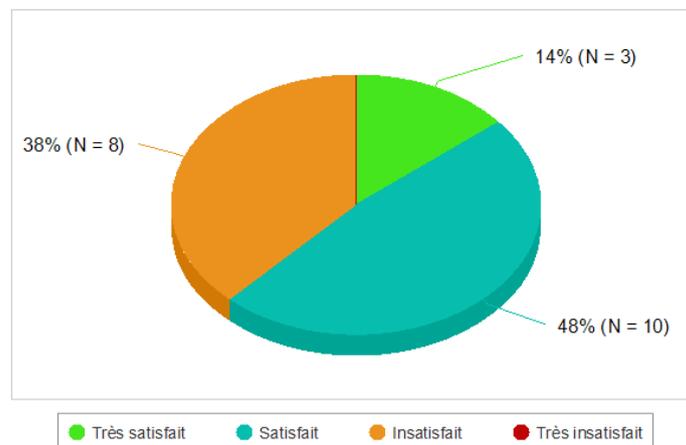
2. Les origines des clientèles :

Congé de détente 2024 - Les MT



77% de la clientèle aux guichets des MT était belge – majoritairement des francophones.

3. La satisfaction :



Malgré la météo très pluvieuse du congé de détente 2024, 62% des gestionnaires de MT s'estiment satisfaits.